



---

TRANSLATION

ALGÉRIE

1<sup>ère</sup> Partie

L'Algérie est une république multipartite peuplée d'environ 33 millions d'habitants, et dont le chef d'État est élu au suffrage universel pour un mandat de cinq ans. Le président Bouteflika a été élu en 2004 à un second mandat de cinq ans à l'issue d'élections contestées mais relativement transparentes. Les élections parlementaires multipartites de mai 2007 se sont déroulées généralement dans la transparence, quoique tous les partis politiques n'aient pu participer intégralement au processus électoral. Les élections locales multipartites ont eu lieu en novembre de la même année mais le processus a été entaché d'irrégularités et d'accusations de fraude. L'état d'urgence prononcé en 1992 demeure en vigueur. Depuis les années 1990, bien qu'il subsiste de grandes inquiétudes à ce sujet, la situation des droits de l'homme s'est considérablement améliorée. Parmi les questions préoccupantes figurent les restrictions imposées aux activités des partis politiques, notamment le droit limité des citoyens à changer de gouvernement par la voie pacifique, les restrictions sur les libertés civiles, y compris la liberté d'expression, la liberté de presse, la liberté de réunion et d'association, la liberté de religion, y compris des réglementations accrues pour les croyants non musulmans, la corruption et le manque de transparence dans la fonction publique, enfin la discrimination contre les femmes.

2<sup>ème</sup> Partie

Parmi les objectifs poursuivis par les États-Unis en matière de droits de l'homme et de démocratie figure un système politique démocratique transparent et responsable, dans le respect intégral de la primauté du droit. Pour accomplir ces objectifs,

les États-Unis réalisent des programmes ciblés, des activités d'assistance technique et maintiennent un dialogue politique soutenu. Les États-Unis défendent la cause des principes, pratiques et valeurs démocratiques et des droits de l'homme auprès des fonctionnaires, des membres de partis politiques, de la société civile et des médias et ce, à toutes les occasions. Ils encouragent les réformes des institutions publiques et des procédures de gouvernance, ainsi que la participation accrue de la société civile au processus politique, en concentrant les interventions sur trois domaines principaux : l'équité et la transparence du processus politique, l'amélioration du cadre juridique pour faciliter la tâche des ONG, et la décriminalisation de la diffamation.

### 3<sup>ème</sup> Partie

Les fonctionnaires des États-Unis rencontrent régulièrement des militants pour la démocratie, des partis politiques, des journalistes, des membres de la société civile et des hauts responsables algériens pour souligner sans relâche l'engagement des États-Unis en faveur de la liberté, épauler la capacité des personnes à devenir agents du changement et soutenir l'importance d'un régime politique démocratique. Tant publiquement que dans le privé, les fonctionnaires de l'ambassade s'entretiennent avec des particuliers, des groupes et avec les médias sur l'importance de la participation de chaque citoyen au processus politique. En outre, plusieurs programmes financés par les États-Unis portent sur la liberté d'expression, la participation au processus démocratique et l'indépendance du pouvoir judiciaire.

Dans le souci de renforcer les institutions législatives, les États-Unis financent un programme qui instruit les parlementaires et leurs collaborateurs sur le processus budgétaire, la rédaction de projets de loi, la technologie de l'information et les relations avec les médias. Ce programme, qui parraine également l'organisation de séminaires dirigés par des experts invités et de missions d'études dans les capitales des États aux États-Unis, a été bien reçu par le Parlement et a permis à ce dernier d'entrevoir de nouvelles perspectives en matière de surveillance de l'exécutif. D'autres programmes défendent les réformes et l'indépendance du pouvoir judiciaire et contribuent à la consolidation du contexte juridique global du pays. Par la formation des juges, des avocats et des magistrats, et par sa contribution à l'élaboration d'un code de conduite pour les juristes, l'un des organismes partenaires des États-Unis pour l'exécution de projets encourage l'indépendance

du pouvoir judiciaire, les mesures anticorruption, un respect accru de l'État de droit et, sur un plan général, la bonne gouvernance. Un autre programme, lui aussi financé par les États-Unis, et qui devrait commencer en 2008, formera les avocates. Sur le plan économique, un autre programme forme les juges et parraine d'autres activités pour accroître la transparence dans le but d'impulser un meilleur climat d'affaires.

Le Gouvernement des États-Unis exploite également les ressources dont il dispose en matière de diplomatie publique pour épauler les jeunes souhaitant devenir des chefs de file dans la vie civile et politique en organisant des cours d'anglais, des programmes d'échange personnalisés qui exposent les étudiants algériens aux principes et valeurs démocratiques, ainsi que des programmes d'instruction civique. Les États-Unis parrainent les Programmes de leadership pour les visiteurs internationaux dans le cadre desquels ces derniers acquièrent des connaissances sur la démocratie, la liberté de la presse, les droits de la femme, et d'autres thèmes.

#### 4<sup>ème</sup> Partie

Les fonctionnaires des États-Unis rencontrent régulièrement les membres d'organisations pour les droits de l'homme, des journalistes et des membres de la société civile pour débattre de la liberté d'expression. Les États-Unis mettent en exergue, publiquement et fréquemment, l'importance d'une presse libre dans une société démocratique. Des fonctionnaires de l'ambassade assistent aux procès de journalistes accusés de diffamation criminelle, et ils sont parfois les seuls représentants de la communauté diplomatique étrangère à le faire. En appui à la liberté de la presse, un programme financé par les États-Unis forme les journalistes pour les initier aux pratiques et techniques responsables dans cette discipline. Un autre programme financé par les États-Unis assure des séances de formation commerciale pour des responsables de quotidiens indépendants dans le but de stabiliser leur situation financière et de leur permettre de participer aux débats politiques. Le Gouvernement des États-Unis soutient la décriminalisation de la diffamation en contribuant à la tenue d'un événement sur ce thème et en participant à des réunions régulières avec les représentants locaux d'organisations internationales et nationales qui œuvrent pour la liberté de la presse.

Le gouvernement des États-Unis appuie les activités des militants et organisations pour les droits de l'homme et

soutient également leur rôle en tant que défenseurs des droits individuels. En finançant un programme qui a pris fin en janvier 2008, les États-Unis ont appuyé le Plan de réconciliation nationale et contribué au renforcement des capacités de la société civile, notamment des médias, en assurant de la formation et en facilitant les réseaux de contacts et échanges d'information parmi les ONG locales. Le projet a publié un guide sur le journalisme professionnel à l'intention des journalistes algériens, qui porte essentiellement sur la sensibilisation aux droits juridiques de ces derniers, et a formé et doté de matériel les défenseurs des droits de l'homme en Algérie pour leur permettre de documenter correctement les abus dans ce domaine.

Des fonctionnaires ont rencontré des représentants syndicaux, des personnes handicapées, des groupes religieux et des associations de femmes, ainsi que des organisations représentant les minorités religieuses de ce pays. Une subvention modeste a permis d'appuyer l'autonomisation des femmes et de les encourager à remplir un rôle de leader dans leurs communautés. Des fonctionnaires de l'ambassade rencontrent des élus locaux pour s'entretenir de la lutte contre la traite des personnes et dialoguent régulièrement avec des responsables d'ONG pour promouvoir cette question. Par ailleurs, les activités de formation et d'entraînement des militaires sont exécutées pour susciter un respect accru envers le principe de subordination du corps militaire aux autorités civiles et comprennent des modules sur les droits de l'homme.